















3 x 3 Jeu Provençal

L'UNION BOULISTE VALETTOISE ORGANISE

14^{ème} REGIONAL DE LA VILLE DE LA VALETTE DU VAR

Samedi 8 Février 2025 à 9h00 et jours suivants FINALE Lundi 10 Février 2025 à partir de 14h30

3 150 € d'indemnités

+ Mises + médailles en or aux vainqueurs

Inscriptions uniquement en ligne sur le site du Super Challenge : https://www.superchallenge.fr
Frais d'inscription : 15€ + 1€ de frais de gestion

CLOTURE DES INSCRIPTIONS le Vendredi 7 Février 2025 à 17h00

Le Samedi 8 Février 2025 à partir de 14h00 Concours complémentaire 3X3 en 3 parties et en 11 points au Jeu Provençal avec 500 € d'indemnités + mises 12€ par équipe gratuit pour les participants du Régional si équipe identique.

DIRECTIVES ARBITRALES: Concours réservé aux licenciés de la FFPJP et fédérations affiliées à la FIPJP Application stricte du règlement. Tous manquements ou infractions seront sanctionnés, garantissant ainsi le respect des adversaires en présence. Tenue haut identique et bas sportif.

Le Comité du Var et le Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur comptent sur votre esprit sportif et votre compréhension.

Avec l'aimable participation des membres de l'UBV et de la commune de La Valette du Var et de La Farléde

La Valette du Var







Le Président : Jean Luc ALFOSEA